

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 V. 168 Vœu relatif à l'ouverture d'une classe de petite section à l'école Boursault - Rattaché au projet de délibération DASCO 10.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que l'école polyvalente Boursault ne dispose pas de classe de petite section depuis de nombreuses années ;

Considérant que dans le cadre d'un secteur mixte d'affectation, les élèves de petite section sont accueillis à l'école située 48, rue de Saussure ;

Considérant que les locaux de l'école 48, rue de Saussure ne sont pas adaptés à l'accueil de trop nombreux enfants de 3 ans et qu'au fil du temps cet accueil s'avère de plus en plus difficile (insuffisance des capacités de restauration scolaire, espace insuffisant pour le dortoir, absence de local pour l'espace Premier Livre ...) ;

Considérant que de nombreuses fratries sont séparées entre les deux établissements entraînant des difficultés inévitables d'organisation pour les parents ;

Considérant les multiples interventions de Brigitte Kuster auprès de la Ville de Paris ou du Rectorat pour qu'une solution pérenne soit trouvée, dans l'intérêt des enfants et de la communauté scolaire des deux établissements concernés ;

Considérant que la solution privilégiée par la mairie du 17e est la mise à disposition d'une salle par l'ESPE site Batignolles, au profit de l'école Boursault permettant à cette dernière d'accueillir une classe de petite section ;

Considérant en effet la mitoyenneté des locaux de l'ESPE et de l'école polyvalente Boursault, par ailleurs école d'application ;

Considérant la convention de désannexion entre le Département, la Ville de Paris et l'Université de Paris ;

Considérant d'ailleurs que l'usage de la salle polyvalente ou encore des sanitaires appartenant à l'ESPE a été transmis à la Ville de Paris dans le cadre de ladite convention, comme indiqué par avenant dans la délibération 2017 DASCO 10 ;

Considérant la nécessité d'engager le même type de démarche en vue d'accueillir enfin une classe de petite section au sein de l'école polyvalente Boursault ;

Sur proposition de Brigitte KUSTER, Alix BOUGERET, des élus du groupe les Républicains et de Mme Alexandra Cordebard, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu :

- que la Ville de Paris et la Mairie du 17e interpellent de nouveau le Rectorat de Paris en vue de la mise à disposition d'une salle de l'ESPE au profit de l'école Boursault, afin d'y accueillir une classe de petite section.
- qu'en parallèle, la Mairie du 17e, avec le concours des services de la Ville, poursuive le travail et la concertation autour de la sectorisation des écoles de l'arrondissement, pour permettre une meilleure adéquation entre leurs capacités bâtementaires et les effectifs scolaires.